

Niveau 4 (ou assimilés)

Moniteur éducateur

Diplôme
d'État

MAJ : 22/11/2023

Le moniteur éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement. Il peut mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs.

Objectifs

- ✓ Impulser et soutenir une démarche réflexive basée sur l'implication à partir de l'expérience de formation
- ✓ Développer des savoirs théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales
- ✓ Construire son identité professionnelle pour l'exercice du métier de moniteur éducateur.

Programme

✓ Enseignement théorique :

- DF1 : accompagnement social et éducatif spécialisé (400 h)
- DF2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 h)
- DF3 : travail en équipe pluri-professionnelle (125 h)
- DF4 : implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h)

✓ Formation pratique : 2 stages

- un stage de 8 semaines en 1^{ère} année : découverte, exploration

- un stage long de 20 semaines, dont 8 semaines en 1^{ère} année et 12 semaines en 2^{ème} année : professionnalisation.

Méthodes mobilisées

Cours et enseignements de type magistral en présentiel et distanciel, travaux dirigés, séminaires liés à une thématique, séquences de formation en autonomie, ateliers et mises en situations professionnelles, séquences de formation sur site professionnel, interconnaissances et séances avec des stagiaires d'autres formations en travail social.

Accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Contact référent handicap :

Anne PONCHON – aponchon@irtess.fr - Tél. 03 80 72 64 39

Pour l'évaluation et le recueil des besoins, prendre contact avec la responsable de la formation Stéphanie COTTIN. - scottin@irtess.fr

Modalités d'évaluation

Les Commissions d'année
Une évaluation continue durant la formation

La certification finale comprend :

DC1 : Dossier note de réflexion sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé (écrit et oral) et évaluation sur le site de stage des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe ;

DC2 : Entretien portant sur la formation pratique et la conduite des projets éducatifs ;

DC3 : Dossier thématique sur le travail en équipe et la transmission de l'information (écrit et oral) et évaluation sur le site de stage des capacités du candidat à travailler en équipe pluri-professionnelle ;

DC4 : Épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles et dossier sur le cadre institutionnel et la position du moniteur éducateur.

Lieu de certification : Rectorat

Taux de réussite au diplôme

Nombre d'inscrits	Nombre d'admis	Validation partielle	Taux de réussite
DEME 2023			
53	48	5	91 %
DEME 2022			
52	45	7	87 %
DEME 2021			
52	45	7	87 %

Taux d'insertion* à 6 mois

Année d'obtention du diplôme	Taux d'insérés
2022	71 %
2021	81 %
2020	94 %

*des répondants 6 mois après l'obtention du diplôme

Diplôme accessible via la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Débouchés

Plus de 80 % des moniteurs-éducateurs travaillent dans le secteur privé associatif, qui emploie les quelques 34 000 moniteurs-éducateurs en fonction.

Toutefois le cadre de la fonction publique offre également des possibilités. (cf. solidarites-sante.gouv.fr)

Poursuite d'études

Le moniteur éducateur peut poursuivre vers les formations de grade Licence de travailleurs sociaux (par exemple : DE d'éducateur spécialisé).

Public

Personnes en poursuite d'étude (formation initiale - FI), demandeurs d'emploi (formation initiale), salariés (formation professionnelle continue - FPC)
Personnes ayant obtenu une validation partielle du diplôme par la VAE

Possibilité d'entrer en formation en contrat d'apprentissage (jusqu'à 29 ans révolus), en contrat de professionnalisation ou avec un CPF-Transition.

Prérequis

Pas de diplôme ni d'expérience exigés pour accéder aux sélections.

Aptitudes essentielles pour s'engager dans la formation (cf. solidarites-sante.gouv.fr)

Disponibilité, investissement personnel, recherche du contact humain, patience, attention mais aussi fermeté, ouverture d'esprit, bon équilibre émotionnel, sens pratique.

Modalités d'accès

Satisfaire aux épreuves d'admission. Cf p. 2
Une session par an. Rentrée en septembre
Cf. règlement d'admission complet sur le [site internet](http://site.internet).

Admission 2023

91 candidats inscrits

	Places offertes	Propositions aux candidats	Nombre d'entrants
FI	50	41	36
FI-App	20	14	11
FPC	30	3	2

Durée

2 ans dont :
950 h de formation théorique
980 h de formation pratique

Conditions d'accès aux épreuves d'admission

Aucun diplôme exigé. Cependant, il est nécessaire de témoigner de sérieuses capacités d'expression écrite et d'analyse. Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur <https://www.irtess.fr/catalogue-formations/moniteur-educateur/>

Public

Tous les candidats, qu'ils soient en poursuite d'étude, demandeurs d'emploi, salariés, futurs apprentis ou personnes en reconversion.

Épreuves :

- Une épreuve écrite d'admissibilité
- Une épreuve orale d'admission

Lieu des épreuves

IRTESS - 2 rue Professeur Marion 21000 Dijon

Dispense de l'épreuve écrite pour :

- ◆ Les titulaires :
 - d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel
 - d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au RNCP au moins de niveau 4
 - d'un diplôme européen ou étranger admis réglementairement en dispense du baccalauréat
 - d'un diplôme d'État du Travail Social de niveau 4
 - du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou de la Mention complémentaire d'aide à domicile
 - du diplôme d'État d'assistant familial
 - du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social
- ◆ Les lauréats de l'Institut du Service Civique ou de l'Institut de l'Engagement.

Période d'inscription et dates des épreuves

Voir notre site internet : onglet Formations/ Nos formations, page Moniteur éducateur
<https://www.irtess.fr/catalogue-formations/moniteur-educateur/>

Places disponibles / Modes de financement

La formation est accessible :

- en Formation Initiale (FI) : 50 places. Les frais pédagogiques sont financés par le Conseil Régional BFC, les frais d'inscription et de scolarité sont à la charge du stagiaire.
- en apprentissage (FI-App) : 20 places. Les frais d'inscription et pédagogiques sont financés par l'employeur.
- en Formation Professionnelle Continue des salariés (FPC) : 30 places. Les frais d'inscription et les frais pédagogiques sont financés par l'employeur si le stagiaire est salarié ou en contrat de professionnalisation du secteur socio-éducatif. Les frais pédagogiques sont financés par la CPIR dans le cadre d'un CPF-Transition. Dans ce cas, les frais d'inscription peuvent être à la charge du stagiaire.

Frais d'inscription au concours

- Épreuve écrite : 101 €. Pour les candidats passant leur épreuve dans les DOM-TOM, les frais d'inscription sont majorés de 50 €.
- Épreuve orale : 115 €.

Les frais d'inscription au processus d'admission restent dus quelle qu'en soit l'issue, que le candidat soit admis ou non.

Paiement en ligne sécurisé sur la plateforme Paybox by Vodafone lors de l'inscription.

Frais de formation

<i>Rentrée scolaire 2024</i>	Formation Initiale (poursuite d'étude et demandeurs d'emploi)	Formation Initiale par la voie de l'apprentissage	Formation Professionnelle Continue (salariés financés par l'employeur, son OPCO ou la CPIR)
Frais d'inscription	184 € x 2 années scolaires	Forfait CFA	184 € x 2 années scolaires
Frais de scolarité	350 € x 2 années scolaires	<i>Prendre attache auprès du CFA sanitaire et social hors les murs de BFC au 03.80.69.24.07</i>	/
Frais pédagogiques	financés par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté		13 680 € pour l'ensemble des 2 années de formation

Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Avant et après l'entrée en formation, les frais d'inscription restent dus.

En savoir plus

Sélection-Admission
Paola DUCHESNE
pduchesne@irtess.fr
Tél. 03 80 72 64 41

Responsable formation
Stéphanie COTTIN
scottin@irtess.fr
Tél. 03 80 72 64 87

VAE
Anne ROGNON
arognon@irtess.fr
Tél. 03 80 72 64 40

Prépa concours
Nathalie FEUVRIER
nfeuvrier@irtess.fr
Tél. 03 80 72 64 98